

GENNES

infos



Toue, futreau, gabare,
et soleil sur le port de Gennes

J u i l l e t	
<i>Jeudi 15</i>	Soirée « Patrimoine »
<i>Vendredi 16</i>	« Les matinales »
<i>Vendredi 16</i>	Théâtre en plein air « La Noce » (voir p. 6)
<i>Jeudi 22</i>	« Tralalire et lire à l'air »
<i>Vendredi 23</i>	« Les matinales »
<i>Vendredi 23</i>	Soirée « Patrimoine »
<i>Dimanche 25</i>	Vide grenier des paroisses du Gennois et du Douessin aux arènes de Doué la fontaine
<i>Vendredi 30</i>	« Les matinales »
A o û t	
<i>Vendredi 6</i>	« Les matinales »
<i>Jeudi 12</i>	« Tralalire et lire à l'air »
<i>Vendredi 13</i>	« Les matinales »
<i>Jeudi 26</i>	Dons du sang
<i>Dimanche 29</i>	La GENN'iale (cale de Gennes, 8h30)
S e p t e m b r e	
<i>Jeudi 9</i>	« Tralalire et lire à l'air »
<i>Lundi 13</i>	Conseil Municipal
<i>Mardi 14</i>	CINEMA « La tête en friche » <i>(Sous réserve !)</i>
<i>Samedi 18</i>	Forum des associations
<i>Mercredi 22</i>	Inscriptions Théâtre Jeunes du Berlot salle des loisirs 13h30
<i>Mercredi 29</i>	Atelier portes ouvertes du Théâtre Jeunes salle des loisirs de 13h30 à 15h

Les matinales avec Pascal Girault

« Secrets des Dolmens et Menhirs » ; Randonnées les vendredis 16,23,30 juillet, 6 et 13 août. Rendez-vous à 9h à l'église St-Eusèbe. Co-voiturage sur place.

Les soirées Patrimoine avec Gilbert Boisbouvier

Amphithéâtre gallo-romain et Nymphéum du Mardon ; Balade gennoise : jeudi 15 et vendredi 23 juillet. Rendez-vous à 19h à l'Amphithéâtre.

"Tralalire et lire à l'air" a décidé de renouveler l'expérience de l'an passé pendant l'été. Nous vous attendons dans la nef ouverte de St Eusèbe à 19h30 afin de partager des textes que nous avons choisis de lire pour vous... Entrée gratuite. Nous terminerons la soirée autour d'un verre et même plus...



Reprise du Cinéma
Mardi 14 septembre
Tarif réduit 4,50 €
Tarif normal 5,90 €

4^{ème} FORUM des associations gennoises et roséroises

samedi 18 Septembre, de 11 h à 17 h

à la salle des loisirs de GENNES. Entrée gratuite pour tous !

Ce sont 25 associations qui seront présentes. C'est une occasion unique pour les habitants de nos deux communes et des communes voisines de connaître ce que propose le monde associatif aux enfants comme aux adultes.

Vous voulez faire du sport, vous recherchez des activités culturelles, des lieux de détente, vous voulez vous engager pour des actions humanitaires, vous souhaitez des moments de convivialité? Les associations locales sont là pour vous faire des propositions dans des domaines très variés.

En plus d'une présentation sur stands, vous pourrez assister à des démonstrations ou des initiations (judo, yoga, basket,...) à des animations (bibliothèque, fanfare, danse de salon et country, ...). Les pompiers ouvriront leur caserne voisine et proposeront des séances d'initiation au maniement des défibrillateurs (s'inscrire en mairie de Gennes pour prendre rendez-vous à une des séances programmées)

Nouveautés :

Un quizz dont les questions porteront sur les associations présentes permettra aux visiteurs de gagner des lots nombreux. Une restauration rapide et une buvette seront à la disposition des visiteurs.





Le mot du Maire

Center Parcs à Gennes. Qu'en est-il ?



Chacun a pu lire dans la presse que Pierre et Vacances prospectait pour installer un Center Parcs en Maine et Loire ou en Vienne.

S'il est certain que le secteur de Joreau présente des atouts pour recevoir un tel projet, je crois nécessaire de rappeler que l'étude de faisabilité engagée par les services du Conseil Général porte sur plusieurs sites et qu'à ce jour rien n'est décidé en ce qui concerne une implantation à Joreau.

Ce projet, au regard des emplois directs et indirects qu'il générera, est une réelle opportunité pour notre territoire ; il mérite qu'on s'y attarde et pour ma part j'y suis favorable. Si le choix de l'opérateur s'oriente sur Gennes, le projet fera bien sûr l'objet d'une présentation publique au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer.

Quoi qu'il en soit, dans l'hypothèse d'une implantation sur notre territoire, des aménagements compensatoires seront étudiés de façon à maintenir un lieu de promenades dans un espace naturel de proximité.

Jean-Yves FULNEAU, Maire

Un peu d'Histoire	Ce qui s'est passé depuis le dernier Gennes-Infos	Retour sur les cérémonies	Les Genois communiquent	Echos du Conseil & Communiqués	
Page 3 et 4	Page 4	Page 5	Page 6	Page 7	Page 8
- Place du Marais - Rue du Mémorial - Lotissement des Charbonnières	- Vide grenier - Exposition - Baptême de la Nonchalante	- Translayon 2010 - Les fêtes des écoles - La fête du vélo - Repas des familles - Permis piétons	70ème anniversaire des combats des Cadets de Saumur	- Théâtre en plein air - La Genn'iale - Expositions	- Séance du 10 mai - Séance du 14 juin - Communiqué de l'IGN - La Poste - Bourses départementales



Place du Marais

S'ouvre sur la rue de l'Ancienne mairie. Dénommée en 1971. Ce quartier situé au lieu-dit le Marais s'étend sur une zone humide et marécageuse, liée à la présence à proximité du ruisseau d'Avort et des biefs alimentant les moulins. Le sol instable est constitué d'alluvions de sable et d'argiles vasardes. Le remblaiement du terrain a permis la construction de la mairie en 1856.

Rue du Mémorial

De la rue de la Croix de Mission à l'enclos Saint-Eusèbe. Ancien nom : chemin de Saint-Eusèbe. Dénommée en 1971

Le mémorial Saint-Eusèbe.

L'enclos de l'église Saint-Eusèbe est consacré depuis 1954 au souvenir des Cadets de Saumur et de leurs compagnons qui ont combattu sur les rives de la Loire en juin 1940.

En janvier 1951, Mgr CHAPPOULIE, évêque d'Angers propose de consacrer l'ancienne église Saint-Eusèbe à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la défense de la Loire. Un comité est constitué pour étudier le projet qui est débattu et approuvé par le CM de Gennes le 24 mai 1952. L'inauguration du monument, prévu le 20 juin 1953 est repoussée d'un an.

C'est donc finalement le **lundi 21 juin 1954**, qu'est inauguré le mémorial des Cadets de Saumur au pied du clocher Saint-Eusèbe. Celle-ci donne lieu à de grandioses cérémonies avec de nombreuses personnalités invitées.



Parmi celles-ci on peut citer Mgr Chappoulie, évêque d'Angers, Jean Morin, préfet de Maine-et-Loire, M. Le Baron, maire de Gennes, M. Cocard, conseiller général ainsi que de très nombreux représentants ecclésiastiques, militaires et civils. Le président de la République, René Coty adressa un message qui fut lu par son secrétaire général militaire, le général Ganeval. Un office religieux catholique, puis protestant⁽¹⁾, un passage en revue de troupes et de nombreux discours marquèrent les temps forts de la cérémonie.

Le mémorial est à la fois un monument et un cimetière.

Une stèle, dessinée par H. Enguehard, architecte des monuments Historiques, porte l'inscription : "À la mémoire des Cadets de Saumur et de leurs compagnons d'armes - 19-21 juin 1940."

Au pied de ce monument reposent 17 combattants tués en juin 1940 : 10 d'entre eux tombèrent à Gennes, 2 à Saumur et 5 sur les hauteurs de Dampierre, à la

ferme d'Aunis. On peut souligner sur la tombe du tirailleur Mohamed Dachir, la présence du croissant musulman.

Sur les murs de l'église d'autres plaques évoquent le souvenir des combats.

(1) À cette occasion, l'église Saint-Eusèbe, désaffectée depuis la Révolution est rendue au culte.

Lotissement des Charbonnières

Au lieu-dit **Les Charbonnières**, sur des terrains couverts de broussailles et de taillis, la commune lance le projet d'un lotissement en 1980-1981. L'opération envisage la construction de 35 logements dans le secteur : 21 lots d'accession à la propriété et 14 logements locatifs. La réalisation est confiée au cabinet d'architecture Hervé Roux à Angers.

Le nom **Charbonnières** évoque un endroit, en forêt, où l'on produisait du charbon de bois.

A suivre...

Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos



Le 16 mai,
Vide grenier de Gennes Pétanque: des organisateurs heureux !



Le 22 mai, inauguration de l'exposition
« DOLMENS ET MENHIRS EN ANJOU »
de Pascal GIRAUT



Le 22 mai, baptême de la
« Nonchalante »
(gabare de Loire) et présentation
des bateaux (toue cabanée,
sablière) par l'Association HISSEO



Les 5 et 6 juin, la seconde édition de la TRANSLAYON 2010, Gennes village animé



Le 27 juin, kermesse des écoles privées



Le 26 juin, fête de l'école publique



Le 20 juin, la Fête du Vélo

Le 17 juin, bonne humeur au repas des familles de la Maison de retraite St Vétérin



Les Genniers à la rencontre des Gennois. Les élus genniers de Gennes dans le Doubs étaient en visite dans notre commune: de riches moments d'échanges.

Le 28 juin, remise des diplômes « Permis piétons » par la gendarmerie, aux CE2 et CM1 de l'école Jules Verne



70ème anniversaire des combats des Cadets de Saumur

R e t o u r s u r l e s c é r é m o n i e s



Messieurs Moreau de Bellaing, Morel-Journel et Raynaud ont reçu la médaille de la ville de Gennes.



Cet été
à
Gennes

THEATRE EN PLEIN AIR, parc de la Roche

Vendredi 16 juillet 21 h

« La Noce »

de Bertold Brecht,

par la Compagnie du Rire en Carton Fat

Entrée libre



Dans cette comédie en un acte, l'auteur s'introduit dans l'intérieur étriqué d'un jeune couple qui célèbre ses noces. Les invités se retrouvent autour de la table du banquet pour fêter l'union des deux tourtereaux. Les histoires du père, les attentions de la mère, on chante, on danse, on rigole dans une ambiance égayée par l'alcool. Tandis que les uns débitent les platiudes de circonstance, les autres s'enivrent de bavardages stériles...

Mise en scène de Camille de LA GUILLONNIERE , assisté de Jessica VEDEL .

Avec Anne-Véronique BRODSKY , François DEBLOCK , Samuel GLAUME , Anahita GOHARI , Frédéric LAPINSONNIERE , Julien LARGE , Astrid ORTMANS , Mathieu RICARD , Jessica VEDEL .

29 août LA GENN'iale 2010

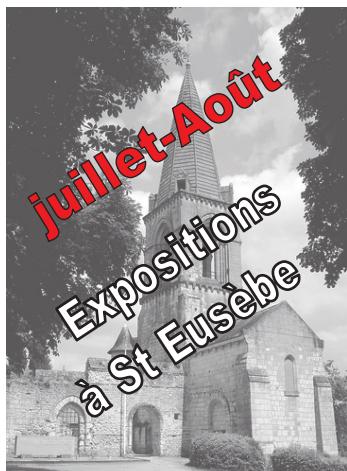


L'association Gennes-Aventures prépare sa 3ème édition. Les inscriptions et le départ se feront sur la cale de Gennes à partir de 8h30.

Cette année, nous proposons 4 parcours pédestres (9/18/25/30 km) et 5 parcours VTT (17/28/42/49/69 km)

Pour tous renseignements, connectez-vous sur notre site internet : gennes-aventures.fr et n'hésitez pas à nous laisser vos avis sur notre blog la GENN'iale.

Tous les bénévoles travaillent pour que les 1000 participants attendus passent une magnifique journée conviviale et sportive dans le Gennois.



Visites du clocher de Saint-Eusèbe (Point de vue sur la Loire)

Du Jeudi au Dimanche entre le 15 juillet et le 15 août de 15h à 18h

Art graphique & Illustration par Nicolas BOISBOUVIER

Poteries & céramiques contemporaines par MISS'TERRE & Atelier LOKUS

Photographies « Dolmens & Menhirs de l'Anjou » par Pascal GIRAUT

Photographies des adhérents de PEPA CREATION à partir du 7 août

(Entrée gratuite à ces expositions ouvertes aux heures de visites du clocher)

Quoi de neuf à la Bibliothèque?

Les nouveaux livres, choisis et achetés en juin, sont installés sur le présentoir. Afin de faire agréablement votre choix, un petit coin salon est maintenant à votre disposition dans la salle « Documentaires » du bas.

Ne sont-ils pas jolis nos fauteuils rouges? Ils assurent confort et détente. Bon été à tous nos lecteurs.

Les Amis des livres.



Réunion du 10 Mai 2010 :

Aménagement de la rue de la Croix de Mission : Le Conseil Municipal valide le dossier de consultation des entreprises pour cet aménagement sécuritaire qui devrait être exécuté en Juillet pour ne pas gêner la circulation vers les écoles. Ces travaux seront précédés des travaux de réfection du réseau d'eau potable assurés par le SIAEP de la région de Coutures.

Chemin rural de Joreau : Le Conseil municipal valide le dossier de consultation des entreprises pour des travaux de réfection de ce chemin rural.

Echange de parcelles : Sur demande d'un propriétaire, le Conseil Municipal accepte le principe d'un échange entre une parcelle communale et une parcelle privée située à la Grange.

Subvention : Une subvention de 400 € est attribuée à l'Entente Vivy Gennes, club de tennis de table.

Maison commune de loisirs : Le Conseil Municipal décide de signer un contrat d'architecte avec la SARL OKA pour des travaux de réhabilitation de la Maison des Loisirs, travaux qui seront échelonnés sur 3 années, de 2011 à 2013.

Autres sujets abordés : Périmètre du SICALA- Loyer du logement de Milly- Remplacement d'un agent en congé maternité.

Réunion du 14 Juin 2010 :

Limite de l'agglomération : Après étude des propositions du Conseil Général, le Conseil Municipal accepte une modification sur la RD70 qui ramène le panneau d'entrée d'agglomération au PR1+470.

Enfouissement de réseaux : Les travaux d'enfouissement France Télécom sont en voie d'achèvement sur la route de

Saumur. Le Conseil Municipal décide d'engager d'autres travaux d'enfouissement Impasse du Bord de l'eau pour un coût de 37 450 € dont 5178 € à la charge de la commune.

Acquisition foncière : La commune engage une procédure d'acquisition de biens sans maître situés à Milly, en raison des dangers que représente un bien en ruines et en vue d'une rétrocession à un riverain.

Intégration budgétaire : Suite à la dissolution du SIAEP de Gennes Les Rosiers, l'actif de ce syndicat est réparti entre les deux communes en fonction des consommations et du linéaire des canalisations : soit 41% pour Gennes et 59% pour Les Rosiers sur Loire.

Travaux de voirie : Le programme pour 2010 de l'entretien de la voirie communale (montant : 25 944 €) et l'aménagement de la Rue de la Croix de Mission (montant : 47 566 €) sont confiés à l'entreprise COLAS.

Personnel communal :

Un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe est créé pour une durée de 6 mois dans le cadre des Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi. Un second apprenti sera accueilli à compter du 1/9/2010 au service des espaces verts.

Pour palier à l'absence de personnel intercommunal, deux agents communaux pourront effectuer des travaux d'entretien à la piscine au cours de la saison.

Autres sujets abordés : Divers travaux d'entretien des paratonnerres et parafoudres seront réalisés sur les 3 églises de la commune ainsi qu'une réparation sur les cloches de St Vétérin. Des fenêtres seront remplacées au presbytère. Du matériel informatique sera acquis pour le secrétariat....

L'Institut Géographique National communique

Dans le cadre des travaux d'entretien du réseau de nivellation autorisés par arrêté préfectoral, une équipe de géomètres de l'Institut Géographique National sera amenée à intervenir prochainement dans notre commune. Sa tâche consistera à effectuer une nouvelle mesure de tous les repères de nivellation du voisinage. Si leur état de conservation ne s'avérerait pas satisfaisant, l'équipe pourrait être amenée à planter de nouveaux repères dans les murs d'édifices publics ou privés.

L'intérêt général demande la bonne conservation de tous les repères de nivellation, les menaces les plus courantes étant la disparition pure et simple du repère, l'enfouissement sous des matériaux divers, le descelllement progressif, etc ...


Guide pratique des mesures à respecter en cas de sécheresse

Pour les prélèvements directs en rivière et les usages non prioritaires de l'eau (lavage de véhicules - bâtiments - voiries, arrosage des espaces verts privés et publics, alimentation de fontaines, remplissage de piscines), il existe 3 niveaux d'alerte :

VIGILANCE : je dois être économique

RESTRICTION : prélèvement et usage interdits entre 10h et 20h.

INTERDICTION : prélèvements et usage interdits en permanence.

Usages non soumis aux restrictions ou interdictions : *abreuvement des animaux, arrosage individuel des potagers, arrosage de plantes sous serre.*

La Poste:

Nouveaux horaires d'ouverture au public à compter du 6 septembre 2010.

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h15
de 14h30 à 17h
Le samedi
de 9h à 12h

Guichet spécialisé « pro »
tous les après-midi

Bourses départementales

Le Conseil Général octroie des bourses départementales aux élèves désirant poursuivre des études supérieures. Les dossiers sont à retirer à l'Hôtel du Département, place Michel Debré à Angers. Date limite de dépôt des dossiers: 31 octobre

Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'évènements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à gennes-infos@ville-gennes.fr et ce avant le 15 août pour le numéro de septembre-octobre

La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Silva, Y. Gasnier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot. Directeur de la publication: J.Y. Fulneau.

